

Interreg V OI –  
Axe 4 - Mesure 4.1 : Soutien au développement de l'espace d'échanges  
économiques de la zone Océan Indien

### **BusinESS OI**

#### **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire\* de Mayotte**

La CRESS de Mayotte a été créée juridiquement en 2014 et inaugurée en 2016, en tant que chambre régionale. Elle exerce 4 activités répondant à la loi ESS\* : l'observatoire régional, la promotion des entreprises mahoraises de l'ESS, la stratégie régionale et représentation de la délégation nationale aux Outre-mer.

Le projet de BusinESS OI porté par la CRESS de Mayotte vise à créer une dynamique depuis le canal du Mozambique et à encourager la multiplication des échanges socio-économique avec les autres territoires de la zone.

Ce projet soutenu par le **FEDER (Interreg V OI)** s'inscrit dans une démarche de partage de bonnes pratiques autour de questions réglementaires et économiques entre 4 pays partenaires : le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et l'union des Comores.

Grâce à ce projet, le porteur de projet espère améliorer le climat des affaires des pays de la zone OI afin d'y faire émerger un espace d'échanges économiques, et également améliorer l'accompagnement juridique et règlementaire des entreprises.

#### **Quelques indicateurs de l'opération :**

- 2 clusters : Tanzanie/Kenya/Mayotte et  
Comores/Mozambique/Mayotte

**Coût de l'opération et financement éligible : 450 843 €**

**UE FEDER : 383 216,55 €**

**Conseil départemental de Mayotte : 67 626,45 €**

\*ESS: Economie Sociale et Solidaire



Ce projet est cofinancé par le Fonds européen de  
développement régional